**ARRETE DE DELEGATION   
DE SIGNATURE A UN AGENT**

DE M ....................................................... GRADE .......................................................

 Le Maire de la commune de ............................,

Vu l’article L.2122-19 du CGCT, conférant au maire le pouvoir de déléguer sous sa responsabilité et sa surveillance sa signature, au directeur général des services, au directeur général adjoint, au directeur général, au directeur des services techniques et aux responsables de services communaux ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-19, R.2122-8 et R.2122-10 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Considérant que M ..............................................., *(grade)* ................................................, exerce les fonctions de *directeur général des services / secrétaire générale de mairie* de la commune de....................... , et que dans le souci d'une bonne administration locale il est nécessaire de lui donner délégation de signature dans une série de domaines ;

 ou considérant que M..................................................., *(grade)* ................................................, est responsable du service communal suivant .....................

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

M ........................................ Maire de la commune de......................…….................., donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à M ...……....................., *(grade)* ...................................................., pour :

- la signature des documents administratifs et comptables relatifs à l'engagement des dépenses communales jusqu'à 7500 €,

-la signature des factures attestant du service fait,

- la signature des mandats émis par la commune,

-la signature des bordereaux de titres et des bordereaux de mandats émis par la commune.

- ........autres :....................................,*(désignation des pièces, actes, ou formalités)*

à compter de la notification du présent arrêté.

**ARTICLE 2 :**

La signature par M …….. des pièces et actes repris à l’article 1 du présent arrêté devra être précédée de la formule indicative suivante « par délégation du maire ».

**ARTICLE 3 :**

Monsieur ou Madame le Maire, Monsieur le Directeur général des Services / secrétaire général de la commune de … et Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera notifié à l’intéressé et inscrit au recueil des actes administratifs de la commune de …. **(pour les communes de plus de 3 500 habitants)**, et copie en sera adressée à Monsieur le préfet et au comptable de la collectivité.

**ARTICLE 3 :**

Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à ..................................., le ....................................

Le Maire

Réception en Préfecture le …/…/…

Affiché en mairie le …/…/…

Notifié le .....................................

***Les modèles sont présentés à titre indicatif et ne sauraient être repris en l’état sans être adaptés.***